La HAS recommande l'utilisation des tests rapides de l'hépatite B

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-07-28 01:05:00 - Vu sur pharmacie.ma

En France, la Haute Autorité de Santé (HAS) vient de recommander l'utilisation des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'hépatite B afin d'inclure les populations à risque éloignées du système de soins. Environ 280 000 personnes seraient atteintes d'hépatite B aujourd'hui en France et plus de la moitié d'entre elles ignorerait leur statut.

En effet, la réalisation d'un TROD ne requiert qu'une goutte de sang prélevée par microponction au bout du doigt, ce qui rend sa réalisation plus facile et plus acceptable qu'un prélèvement veineux pour les personnes à dépister. « Les TROD présentent en outre l'avantage de pouvoir être utilisés dans un cadre non médicalisé, par le biais de structures associatives et médico-sociales, qui agissent au plus près des personnes à risque et qui sont les plus à mêmes d'atteindre les populations éloignées des structures de soins », souligne la HAS.

Aujourd'hui, le dépistage repose sur un test sanguin réalisé en laboratoire (test Elisa) à partir d'une prise de sang et qui recherche trois marqueurs de l'infection. L'objectif est double : d'une part, repérer les personnes porteuses du virus afin de les prendre en charge rapidement et d'autre part, proposer une vaccination à celles qui n'ont jamais été infectées mais qui sont exposées au risque.

Afin d'améliorer la stratégie de dépistage actuelle, la HAS conclut que les TROD constituent un outil complémentaire au dépistage biologique classique qui reste la méthode de référence. En cas de résultat positif, le résultat devra toujours être confirmé par un test sanguin classique (si le résultat est confirmé, une prise en charge spécialisée devra être proposée et la vaccination envisagée pour l'entourage familial). En cas de résultat négatif, une confirmation par test sanguin classique devra être encouragée afin de savoir si la personne peut bénéficier d'une vaccination.

La HAS estime par ailleurs que les tests rapides devraient faire partie d'un dépistage combiné avec les TROD du VIH et de l'hépatite C. En effet, ces populations sont souvent co-infectées par plusieurs de ces virus et ont en commun certains facteurs de risque de contamination (par voie sanguine et sexuelle).